Sacrifier les produits locaux?



RAPPORT 2021



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2020 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	5
SERVICES	9
GERANCES	12
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

IMPRESSUM

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est principalement utilisée dans ce rapport. La forme féminine est, bien sûr, toujours incluse.

Editeur: Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agrifribourg.ch. Collaboration: Beat Andrey (BA), Pierre-Alain Bapst (PAB), Marc Bovet (MB), Lucas Dupré (LD), Lucien Eggertswyler (LE), Joël Etter (JE), Fritz Glauser (FG), Martine Kurzo (MK), Luciane Lapierre (LL), Frédéric Ménétrey (FM), Nicole Neuhaus (NN), Jacques Pasquier (JP), Claire Wohlhauser (CW). Conception graphique et mise en page: Administration UPF. Traduction: Trait d'Union, Administration UPF. Photos: Lionel Auzet, Marion Kolly, Julia Overney, Raphaël Roulin, divers exploitants, Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). Impression: Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 38, 1700 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2021.





LE MOT DU ...

... PRESIDENT

Après une année agricole 2020 réjouissante - à quelques exceptions près, notamment dans le secteur betteravier -, nous avons été touchés de plein fouet par les caprices de la nature en 2021. Les grandes cultures et les cultures spéciales ont traversé une phase difficile. La météo y est certes pour quelque chose, mais la politique aussi. On supprime les intrants pour la production avant même de nous fournir des variétés résistantes. Il faut absolument allouer davantage de moyens à la recherche indépendante! Aujourd'hui, la politique dicte le rythme, c'est indéniable. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont contribué à la suspension de la PA22+ et au rejet des deux initiatives agricoles du 13 juin 2021. Aucun de ces projets n'était apte à façonner une agriculture durable (la durabilité englobe les aspects économiques, sociaux et écologiques!). Les mesures environnementales prévues par les initiatives auraient poussé nos familles paysannes à bout sur les plans économique et social. Des secteurs entiers, par exemple la culture de colza ou d'autres grandes cultures, auraient disparu.

En soutenant la trajectoire de réduction, qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et les pertes d'éléments fertilisants, nous avons clairement montré notre disposition à relever les défis à venir aussi vite que possible et aussi lentement que nécessaire! Nous avons besoin de solutions viables, soutenues par la production végétale et animale, par la plaine et la montagne.

La population sera bientôt amenée à voter sur d'autres initiatives, notamment sur l'élevage intensif et la protection du paysage. Nous devons unir nos forces pour remporter ces votations et assurer un avenir à nos familles paysannes. Enfin, nous comptons sur l'appui tout aussi important des consommateurs et consommatrices, qui doivent se montrer cohérents dans leur comportement d'achat et dans l'urne. Eux aussi ont un rôle à jouer dans le développement d'une agriculture durable!

... DIRECTEUR

Une campagne très intense, instructive et motivante, trois adjectifs pour qualifier une campagne 2xNON qui a monopolisé nos forces durant près de dix mois. Notre organisation devait être à la mesure de l'enjeu. Nous avons répondu très clairement et ensemble aux initiants de ces initiatives extrêmes antiphytosanitaires. Par l'information et les actes pacifiques, nous avons répliqué sans polémique aux arguments simplistes et aux agressions parfois violentes, tant sur le matériel de campagne que verbales. Les sept comités de district mis en place pour multiplier les interactions dans tout le canton ont joué un rôle fondamental dans la campagne. Etroitement liés aux collaborateurs de la CFA et aux représentants des districts du comité cantonal, ils ont été un excellent moyen de donner aux membres de l'UPF la possibilité de s'impliquer dans leur région. Dans un contexte complexe, la répartition des tâches a permis une planification rationnelle et optimale des rôles concernant l'organisation de la présence sur le terrain, la réalisation de constructions, la distribution du matériel sur les fermes ou la présence dans les médias. Il était essentiel aussi de rester flexible, créatif et surtout réactif afin de répondre aux arguments des partisans de la campagne du OUI.

Les images imprimées dans ce rapport sont un échantillon de l'investissement et de l'imagination développés au cours de cette campagne. Chaque participant à cette campagne mérite les plus vifs remerciements pour son investissement déterminant. Au fil du temps, seuls resteront gravés les bons souvenirs comme preuves de l'investissement extraordinaire de notre secteur agricole à la campagne 2xNON.

Le combat 2xNON a été riche en enseignements et nous devons en tirer les conclusions au plus vite. Un point central que nous devons pouvoir améliorer est la force de frappe en termes de communication et de moyens financiers pour mener de telles campagnes qui vont, à l'avenir, se renouveler. Le plus tôt sera le mieux!

L'ANNEE AGRICOLE 2020 EN CHIFFRES

Chaleur, bonne production et coronavirus

L'année 2020 a été l'une des plus chaudes que l'on a connue. Elle a démarré avec un hiver relativement sec et exceptionnellement doux. Au printemps, le manque de précipitations et la sécheresse ont fait monter l'inquiétude dans certaines régions.

La crise sanitaire a eu une forte influence sur le marché des fruits et légumes. Les très faibles quantités importées entre le printemps et la fin de l'été ont obligé les consommateurs à se retourner vers les producteurs locaux et une forte quantité de fruits et légumes frais ont été consommés durant l'été.

Des solutions d'urgence ont dû être trouvées pour faire face à la difficulté de faire venir les saisonniers en Suisse pour la cueillette, à fin mars; ou encore intensifier les circuits de distribution vers le commerce de détail et la vente directe, en raison de l'interruption des canaux de vente dans la restauration. L'année 2020 a été bonne pour les pommes de terre. Le marché n'a toutefois pas échappé à la crise du coronavirus avec une augmentation massive des ventes de pommes de terre fraîches durant le semi-confinement et un effondrement du marché des frites en raison de la fermeture des restaurants. L'auto-cueillette a connu un succès plus important que d'ordinaire vu la disponibilité des gens durant la crise sanitaire. Les stocks de fruits à cidre sont remplis pour couvrir les besoins du marché pour plus de deux ans. Les vendanges, très précoces en 2020, ont été qualitativement bonnes mais quantitativement inférieures aux années précédentes dans toute la Suisse. L'année, en revanche, a été sombre pour la betterave sucrière. Une grande partie des cultures ont été frappées par la jaunisse virale.

La demande en œufs a connu une forte augmentation dans le commerce de détail durant le confinement. La consommation de poulets suisses a, pour sa part, poursuivi sa croissance en 2020.

Pour la première fois dans l'histoire récente du lait suisse, on enregistre moins de 20'000 exploi-

tations laitières. Les ventes de produits laitiers sont quant à elles demeurées élevées, en partie à cause du coronavirus. Le lait était devenu une denrée plutôt rare. En 2020, le marché du lait suisse a souffert d'un sous-approvisionnement en matière grasse et d'un excès de protéines. Le confinement et la fermeture des restaurants ont mis les prix de la viande bovine et de veau sous haute pression. Point positif pour la production suisse, le tourisme d'achat n'a pas repris, lorsqu'il a été à nouveau autorisé, avec la même intensité qu'avant le coronavirus.

Le bilan global de la production animale est positif. Les éleveurs de bétail ont généré environ 39 millions de francs de plus que durant la même période en 2019 et les engraisseurs de veaux, 5 millions de plus. Pour les producteurs de porcs, des prix rémunérateurs ont à nouveau pu être obtenus après 2019. Le climat a été propice aux abeilles suisses en 2020. Les apiculteurs ont pu récolter en moyenne 29,9 kilos de miel par ruche. C'est nettement plus que l'année précédente, où la récolte moyenne s'était élevée à seulement 13 kilos.

Résultats économiques de l'agriculture 2020

La valeur de la production agricole pour 2020 est estimée à 11,392 milliards de francs. Elle est de 3,3 % plus élevée que la valeur moyenne des trois années de 2017 à 2019. La crise du coronavirus a eu des effets positifs sur les revenus de l'agriculture car les prix du bétail de boucherie ont grimpé et la vente directe a augmenté. Les bonnes conditions météorologiques ont aussi eu un impact positif.

Baisse modérée du nombre d'exploitations

La diminution des exploitations a été de 36 en 2020, comme en 2019 (-1,32 %). En Suisse, pour la première fois, le nombre d'exploitations agricoles est descendu en dessous du seuil de 50'000 avec 49'363 exploitations agricoles, soit la disparition de 675 fermes ou un taux de 1,35 % similaire à celui du canton de Fribourg. (FM) •





DEFENSE PROFESSIONNELLE

Dédommagement des dégâts aux cultures

La directive cantonale 1601.3 pour l'indemnisation et la prévention des dégâts dus aux sangliers dans le domaine de l'agriculture a été révisée et entre en vigueur le 1er novembre 2021. Son but est de préciser les principes de prévention et d'indemnisation des dégâts dus aux sangliers à l'agriculture, que ce soit pour la zone de plaine ou sur les prairies de montagne et d'estivage. La directive 1601.3 du 20 février 2018 du Service des forêts et de la nature a été adaptée sur la base d'une proposition d'un groupe de travail constitué des différents acteurs concernés, notamment des représentants du Service de l'agriculture, du Service des forêts et de la nature, de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, de l'Union des Paysans Fribourgeois, de la Société fribourgeoise d'économie alpestre et d'un taxateur officiel. (FM)

Solidarité entre producteurs de betteraves

Les conséquences de l'interdiction du traitement des semences avec le Gaucho se font fortement sentir comme en 2020. Les producteurs fribourgeois de betteraves à sucre luttent contre la forte pression des maladies dans leurs champs. Les décisions du Conseil d'Etat et Grand Conseil fribourgeois de soutenir les producteurs de betteraves sucrières ont été transmises au Parlement fédéral. Les suites de l'initiative cantonale Glauser/Grandgirard demandant une période de transition pour l'utilisation de néonicotinoïdes et des moyens financiers pour la recherche d'alternatives et des progrès dans la sélection de variétés tolérantes et résistantes aux maladies sont encore attendues.

Des producteurs de betteraves à sucre ont présenté une proposition de création d'un fonds de soutien au Conseil d'Etat. Un fonds destiné à partiellement compenser les pertes de récolte dues à la situation actuelle des maladies a été mis en place par le canton. Son but est une compensation solidaire des différentes zones de production touchées. La mesure vise à prévenir la diminution de la surface sur le territoire cantonal et à maintenir la production de betteraves de bonne qualité en quantité suffisante. (FM)

Initiative sur l'élevage intensif

Le prochain combat de l'agriculture dans les urnes se dessine déjà avec l'initiative sur l'élevage intensif. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national a heureusement déjà rejeté l'initiative sur l'élevage intensif et le contreprojet du gouvernement. La Suisse dispose déjà de l'une des législations sur la protection des animaux les plus strictes au monde ainsi que d'un système de contrôle efficace.

L'initiative prescrirait les directives bio pour toutes les exploitations et entraînerait une hausse massive des prix des produits d'origine animale en Suisse. Elle nécessiterait aussi des milliers d'étables supplémentaires, ce qui serait en contradiction totale avec la politique d'aménagement du territoire. Le contre-projet adopte une approche différente de celle de l'initiative. L'impact serait considérable sur l'élevage bovin et affecterait l'agriculture dans les régions de montagne. Dans ce cas aussi, il en résulterait un grand nombre de mises en conformité de bâtiments, ainsi qu'un renchérissement de la production. Le contre-projet ne vise de plus que la production indigène. Les importations ne seraient soumises à aucune condition. Les deux objets, tant l'initiative que le contre-projet doivent être rejetés. Pour le canton de Fribourg et notre agriculture, les conséquences de l'initiative seraient catastrophiques pour la production de volaille, d'œufs et porcine. Le contre-projet aurait des effets dramatiques pour les détenteurs de bovins avec l'obligation de détentions en SST et SRPA. La suite logique sera l'abandon des soutiens actuels de ces programmes par les paiements directs du fait de leur caractère devenu obligatoire. Il sera illusoire de récupérer sur le marché les contributions perdues. Nos productions bovine et laitière fribourgeoises ont énormément à perdre avec ce contre-projet qui est à rejeter fermement.

Tant l'initiative que le contre-projet augmenteraient les émissions de gaz à effet de serre provenant de la garde d'animaux. Nous espérons que le Conseil national confirmera les décisions de sa commission chargée du premier examen. (FM)







































PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.

Campagne initiatives phytosanitaires extrêmes

L'enjeu que représentaient les refus des deux initiatives pour notre agriculture fut à l'image de l'engouement de la base paysanne: extraordinaire. Malgré quelques voix dissonantes éparses venant de sa base et de quelques associations agricoles, le monde paysan a fait preuve de beaucoup d'unité dans la campagne du 2xNON face aux initiatives phytosanitaires extrêmes. Dans le canton de Fribourg, une grande majorité des exploitations a participé à l'effort collectif afin de montrer et faire entendre à nos concitoyens les dangers que représentaient les deux initiatives. Etant donné l'importance de disposer du maximum de forces adaptées aux différentes réalités des régions, des comités de district 2xNON ont été mis en place par l'UPF dès fin 2020 de manière démocratique par appel à ses membres. Les comités de districts ont permis ainsi de démultiplier l'organisation des actions de terrain pour la campagne dans tout le canton tout en gardant une unité de communication et d'information. Au final, le peuple a largement reconnu que ces initiatives étaient extrêmes et ne s'est pas laissé duper par les initiants. Utiliser la démagogie et des argumentations simplistes ne sont pas un gage de réussite lorsque les réponses données sont adéquates, comme celles données par le monde paysan dans la campagne du 2xNON. Les initiatives refusées, c'est le Parlement fédéral, par la trajectoire de réduction des phytosanitaires qui apportera des réponses aux questions. Nous attendons des solutions que nous espérons pragmatiques pour réduire les intrants de la production agricole, mais sans la mettre en danger comme les initiatives. (FM)

Elections cantonales

L'année 2021 est une année d'élections cantonales avec la réélection des 110 députés du canton et des sept conseillers d'Etat. Tous partis confondus, 55 candidats liés à l'UPF se sont présentés à l'élection du Grand Conseil et deux au Conseil d'Etat. L'engagement politique venant de la base agricole reste essentiel afin de défendre les intérêts des familles paysannes dans la politique cantonale.

DEFENSE PROFESSIONNELLE

Avec la diminution proportionnelle de l'agriculture au sein de la population, c'est par cette forme de politique que l'on peut lutter au mieux pour l'amélioration des conditions économiques et sociales des familles paysannes. (FM)

Brunch du 1er août 2021

Le traditionnel Brunch à la ferme du 1^{er} août a fêté sa 29^e édition cette année. Plus de 200 familles paysannes, contre 150 en 2020, ont ouvert les portes de leur exploitation. La devise de cette année était «petit par la taille, grand par le goût», en raison de la pandémie et des mesures sanitaires, le nombre d'exploitations participantes s'est vu réduit d'à peu près un tiers. Par conséquent, les places ont été prises d'assaut par la population.

Dans le canton de Fribourg, les six exploitations suivantes (trois en 2020) se sont engagées malgré la situation sanitaire:

- Fam. Fouzia & Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Stéphane Christinaz, Nuvilly
- Fam. Mélanie & Ismaël Meyer, Misery
- Fam. Siulene & Sébastien Bise, Cheyres
- Fam. Louis-Michel & David Dévaud, Bouloz

L'Union des Paysans Fribourgeois remercie les six familles ayant organisé ce délicieux déjeuner paysan sur leur exploitation. Le brunch offre une occasion idéale pour créer des contacts avec la population et permet de faire connaître l'agriculture suisse. Cette manifestation concède également à certaines familles de mettre en avant la vente de leurs produits. La possibilité de choisir le nombre de places pour le brunch laisse une grande liberté pour l'organisation de cette manifestation.

Une délégation de l'UPF a eu l'honneur d'accueillir le Président de la Confédération, M. Guy Parmelin, sur l'exploitation de la Famille Dévaud.

Des exploitations intéressées à participer à la prochaine édition sont toujours recherchées. Toutes les informations importantes se trouvent sur le site www.brunch.ch. L'Union des Paysans Fribourgeois vous renseigne volontiers. (CW) •













La Tour-de-Trême











SERVICES

Environnement et développement rural

Le programme de qualité du paysage (QP)

Les projets de QP gérés par l'UPF arrivent à leur terme. Le projet conjoint Vaud/Fribourg de la Broye se termine cette année. Le rapport final est rédigé par le canton de Vaud. Les trois autres projets, Glâne-Sarine-Lac, Gruyère-Veveyse et Sense-See, finissent l'année prochaine. Ce sera l'occasion de rédiger un rapport résumant les objectifs et la perception des mesures mises en place par les différents acteurs.

Piquets en bois, cultures fleuries, fontaines ont-ils eu un impact sur le paysage? C'est la question à laquelle il conviendra de répondre. Chacun peut faire part de ses impressions, suggestions, ou remarques à la Chambre fribourgeoise d'agriculture et elles seront intégrées aux rapports.

Une fois la période achevée et le rapport final rendu, les différents projets seront reconduits pour une période réduite, vraisemblablement jusqu'en 2026, sans autre formalité.

Les réseaux écologiques

Bellechasse

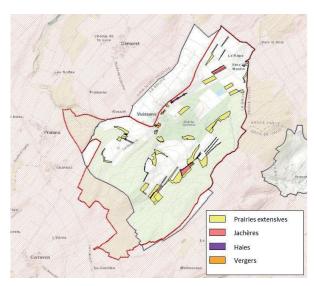
Bellechasse, un nom qui n'évoque pas particulièrement la biodiversité. Pourtant, c'est bien à l'intérieur de ses grilles que s'épanouit un écosystème d'une richesse extraordinaire. Situé dans la région des trois Lacs, le réseau représente à la fois une zone de tranquillité pour la faune et un milieu humide unique grâce à la correction des eaux du Jura. Il abrite des espèces rares et menacées. La cigogne revient nicher chaque année et les hirondelles des fenêtres bénéficient d'emplacements privilégiés sous les toits des bâtiments. La station ornithologique y a organisé pendant quelques années des lâchers de Balbuzards et le Vanneau huppé cherche ses proies dans les plans d'eau. Le réseau de Bellechasse est le 13e à rejoindre l'UPF.

Couplex

Mis en place en 2011 à l'instigation de deux exploitants, le réseau Couplex a été reconduit en 2016 et agrandi à la commune de Coussiberlé. A cette occasion, quatre agriculteurs ont rejoint le projet. Au mois de janvier de cette année, un rapport intermédiaire a été rédigé après la quatrième année de la deuxième période. Le réseau se porte bien puisqu'il a déjà atteint les objectifs fixés pour le rapport final de 2024.

Vuissens

Petit réseau situé dans la Broye fribourgeoise, le réseau de Vuissens rejoint l'UPF suite au changement d'orientation professionnelle de la spécialiste en charge du projet. Situé sur la commune du même nom, il a la particularité d'être totalement enclavé dans le canton de Vaud. Un terrain de golf est situé au centre du périmètre. Loin d'être un handicap, celui-ci représente un relais pour le déplacement de la faune grâce à ses zones hors jeu entretenues.



Périmètre du réseau de Vuissens

Rapports finaux

Quatre réseaux écologiques arrivent cette année à terme après huit ans de fonctionnement. Un rapport final est rédigé à cette occasion. Les réseaux de Bussy-Sévaz, Cugy-Fétigny-Les Montets, Le Flon-St-Martin et Rive gauche du lac de Gruyère ont tous atteint leurs objectifs. En attendant la mise en place de la nouvelle politique agricole, ils sont reconduits sans modification jusqu'en 2026. (LL)





SERVICES

Assurances

L'évènement marquant de cet automne est le lancement de la nouvelle campagne de sensibilisation Agrisano. Il s'agit d'une nouvelle prestation ayant pour objectif l'optimisation de la couverture sociale des paysannes et de tous les membres de la famille paysanne. La campagne est portée par Agrisano et plusieurs partenaires membres et représentant de la défense professionnelle dont l'Union Suisse des Paysans.

Cette action de sensibilisation qui porte sur la couverture sociale des paysannes et membres des familles paysannes a pour devise «Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie.». La volonté exprimée de ce projet est d'aborder le thème de la couverture sociale des paysannes de manière proactive et durable. Trop souvent négligée, la couverture sociale des familles paysannes est aujourd'hui importante.

Des réponses à ces questions existent déjà sous forme d'offres ou de conseils et de nombreuses sources d'informations sont disponibles. Cependant, les organisations constatent qu'encore trop peu de femmes disposent d'une couverture sociale individuelle adéquate. Pour l'exploitation, une trop grande incertitude régnant dans le domaine de la protection sociale est défavorable au bon fonctionnement de l'entreprise.

Afin de parer aux lacunes, chacun doit se préoccuper de ces thèmes. Chaque exploitation doit vérifier si ses assurances sociales correspondent aux exigences et aux possibilités légales possibles et, si nécessaire, absolument agir. Il est essentiel de mettre en œuvre l'indispensable, le sensé et le souhaité.

Un site internet dédié à la campagne donne des informations spécifiques sur le sujet et permet de directement convenir d'un entretien avec un des trois conseillers spécialistes de la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

La spécialisation de nos conseillers sur un modèle d'affaire en assurances exclusif pour le monde agricole est une démarche qui apporte une réelle plus-value à l'agriculture fribourgeoise. La vision d'ensemble des offres complexes permet d'optimiser le portefeuille d'une exploitation et souvent d'en réduire les coûts de manière significative. Optimiser les assurances de l'exploitation en cours d'activité est une nécessité absolue, mais prévoir sa retraite est aussi important. Pour compléter les offres de conseils, le service UPF-Assurances développe un projet performant de planification financière pour la retraite afin de programmer cette période de vie importante. (FM)

Agro Service

Plateforme en ligne pour la gestion du personnel

L'administration du personnel dans l'agriculture a également souffert des lourdes conséquences de la pandémie de coronavirus au début de l'année 2020.

Les mesures imposées par le Conseil fédéral, en particulier la fermeture des frontières, ont fait craindre une pénurie de main-d'œuvre étrangère pour les récoltes. Heureusement, ces craintes ne se sont que partiellement réalisées. Faisant preuve d'une grande solidarité, de nombreuses personnes en Suisse se sont proposées comme auxiliaires à la récolte.

L'engagement d'un si grand nombre d'aides pour généralement de courtes périodes a représenté un véritable défi administratif pour les exploitants et exploitantes.

La plateforme en ligne de l'Union des Paysans Fribourgeois, qui permet d'établir facilement et rapidement des contrats de travail et des décomptes de salaire, a fourni un soutien bienvenu. L'accès permanent aux données garantit une bonne vue d'ensemble en tout temps.

Les utilisateurs ont souvent combiné la timbreuse et la plateforme en ligne, assurant ainsi l'enregistrement complet des heures de travail des employés.

Près de 200 exploitations fribourgeoises se sont déjà inscrites sur la plateforme. Agro Service se



SERVICES

charge en outre des décomptes et des certificats de salaire pour plus de 20 employés agricoles.

Cours pour conducteurs de chariots de manutention selon la directive CFST 6518

Fin 2019, la CFA a traité la question de l'obligation de suivre des cours de conduite de chariots de manutention; il a donc rapidement fallu proposer de telles formations à un prix abordable.

En 2020, 18 cours ont été donnés et 107 personnes formées. Fin 2020, la nécessité de réaliser ces formations directement sur l'exploitation s'est fait ressentir. Cela exige toutefois un minimum de six participants, une infrastructure adéquate et la mise à disposition d'un chariot élévateur et d'un chariot télescopique. (JE)

Expertises et taxations UPF

L'Union des Paysans Fribourgeois confirme son expérience professionnelle dans l'estimation des valeurs de rendement agricole et la détermination de charges maximales.

En effet, d'octobre 2020 à septembre 2021, le service Expertises et taxations de l'UPF a traité 473 mandats, dont 359 expertises agricoles.

Pour rappel, la valeur de rendement agricole et la charge maximale sont déterminées en application de la loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LDFR), de son ordonnance (ODFR) ainsi qu'en fonction du «guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole» édité par l'Office fédéral de l'agriculture.

L'établissement des valeurs de rendement et des charges maximales a été confirmé comme étant une tâche du champ d'activité de l'UPF en mai 2017, par délégation de compétence de l'Etat de Fribourg, par l'Autorité foncière cantonale. En 2018, une convention a été signée entre d'une part, l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg et la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts et d'autre part, l'UPF. Elle a confirmé la reconnaissance de l'UPF comme organisme officiel

pour l'établissement des valeurs de rendement et des charges maximales. C'est ainsi que l'UPF est devenue la référence fribourgeoise en matière d'expertise agricole.

Le service Expertises et taxations fournit également des prestations de conseils et d'accompagnement, notamment pour le transfert d'exploitation, l'estimation de fermage licite et l'estimation du prix licite. Ces 114 mandats sont moins nombreux en terme de volume mais représentent souvent des dossiers plus longs et exigeants à traiter. L'UPF est par exemple régulièrement désignée comme expert indépendant par les tribunaux civils cantonaux.

Les délais de traitement des demandes s'améliorent constamment, notamment grâce à la mise en place d'outils informatiques pour la gestion et le suivi des mandats. Le programme, spécialement développé pour les besoins particuliers du service, a permis de rationaliser certains processus et ainsi dégager davantage de temps pour le traitement des dossiers.

Les experts agricoles poursuivent leur perfectionnement en suivant régulièrement des formations continues. Cette année, l'accent a été mis sur l'estimation des immeubles agricoles avec un cours de perfectionnement proposé par le service Agriexpert de l'Union Suisse des Paysans. Le cours a eu lieu à Zurich et a été l'occasion d'échanger sur les pratiques intercantonales.

La question des personnes morales dans l'agriculture est de plus en plus soulevée par nos membres. Le service constate une progression lente mais constante d'entreprises agricoles faisant le choix de se transformer en personnes morales, soit sous la forme de société anonyme ou de société à responsabilité limitée. La plupart des cas de mutation sont nécessaires pour des raisons financières ou fiscales. Ce choix peut être judicieux, mais ne doit en aucun cas être pris à la légère et encore moins sans analyse concrète de la situation, car il impacte les fondements de l'organisation administrative de l'entreprise. (MB) •

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

Service comptable

Durant l'année 2020, l'Agro Fiduciaire Fribourgeoise SA a eu le plaisir de fournir aux agriculteurs des prestations administratives telles que la saisie de déclarations d'impôt, tout comme la tenue et le bouclement de comptabilités. Elle est également intervenue auprès du Service cantonal des contributions pour la défense de leurs intérêts et, bien entendu, à dispenser des conseils économiques et fiscaux. Au total, 318 comptabilités et plus de 300 déclarations d'impôt ont été établies durant l'année par les collaborateurs de la fiduciaire.

Depuis l'automne 2020, la fiduciaire a mis en place un terminal serveur pour tous ses collaborateurs. Cette mesure est devenue indispensable pour pouvoir travailler efficacement, et en toute sécurité, avec les nouveaux logiciels de comptabilité mis à disposition par AGRO Twin SA. De plus, cette solution facilite le télétravail qui, par la force des choses, devient de plus en plus d'actualité.

Les collaborateurs ont participé à la formation interne de la fiduciaire afin de prendre connaissance des nouveautés fiscales et de la gestion administrative interne. Ces moments sont également mis à contribution pour favoriser les échanges de connaissances. En raison du COVID-19, le cours annuel Actu-compta, organisé par l'Association suisse des AGRO fiduciaires (fidagri), s'est tenu en visioconférence sur deux demi-jours.

Après 28 ans de service, respectivement de 1992 à 2005 en tant que responsable du Service de comptabilité agricole de l'UPF puis de 2006 à 2020 comme directeur de l'AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg, Beat Andrey passe le relais dès le 1^{er} janvier 2021 à Marc Bovet, fiscaliste à l'Union des Paysans Fribourgeois. (BA)

Fiscalité agricole

La Chambre fribourgeoise d'agriculture constate une augmentation des situations délicates en lien avec le désassujettissement d'immeubles de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR). Les immeubles soumis à la LDFR sont considérés fiscalement comme des immeubles agricoles. Les règles de la LDFR comme la limitation du prix de vente ou les interdictions de morcellement et de partage de matériel s'appliquent donc à ces derniers. Cependant, les immeubles agricoles bénéficient d'un traitement fiscal particulier qui, dans la plupart des cas, limite l'imposition.

En désassujettissant un immeuble de la LDFR, les limites et interdictions de la LDFR tombent. En revanche, il en va de même pour le traitement fiscal privilégié des immeubles agricoles.

De plus, le fisc, considérant qu'il ne s'agit plus d'un immeuble commercial, procédera le cas échéant au transfert de l'immeuble concerné de la fortune commerciale à la fortune privée. Ce transfert déclenche un gain fictif imposable au revenu et soumis à l'AVS. Il est recommandé de toujours demander conseil avant d'entreprendre d'autres démarches. (MB)

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

La Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg (SPC) a attribué, durant l'année 2020, de nouvelles cautions à des fermiers comme à des propriétaires de domaines agricoles afin de garantir leurs crédits pour la réalisation de leurs projets d'achats de capitaux fermiers, de constructions de ruraux et d'achats de terres agricoles. En tout, le conseil d'administration SPC a accepté huit demandes représentant une somme totale de Fr. 1'066'000 .--, dont trois aides initiales pour un montant total de Fr. 500'000 .--, deux cautions pour des agrandissements de ruraux totalisant la somme de Fr. 296'000.--, une caution de Fr. 180'000.-- pour un achat de terre et deux cautions de Fr. 90'000 .-- pour des refinancements de dettes. Après remboursements contractuels et libération définitive d'une somme de Fr. 2'227'129.--, la Société cautionnait au total au 31 décembre 2020 Fr. 12'219'967.--, ce qui représente une diminution de Fr. 1'161'129.-comparé à l'année précédente. Cette diminution



résulte non seulement des remboursements ordinaires, mais également de la non-utilisation de crédits pour deux cas, du décès d'un cautionné et du remboursement anticipé plusieurs années avant le terme du contrat de caution pour deux dossiers.

Le conseil d'administration a tenu cinq séances durant l'année 2020, dont deux en visioconférence. La 79^e assemblée générale de la SPC a à nouveau dû se dérouler par correspondance en raison du COVID-19.

Pour que la famille du preneur de caution soit protégée en cas d'invalidité ou de décès, la société exige de tous les cautionnés une police d'assurance risque pur avec nantissement en faveur de la SPC. Cette exigence semble parfois incompréhensible pour les cautionnés, mais si la famille est confrontée à pareille situation, elle n'a pas dans son désarroi à se soucier de la restitution du crédit, celui-ci est remboursé par le capital assurance. (BA)

Service d'entraide et de dépannages en agriculture (SECADA)

L'Association fribourgeoise d'entraide et de dépannages en agriculture a connu une année 2020 très mouvementée. La crise sanitaire que tout le monde connaît est en effet venue s'ajouter au défi de changement de gérant. Cette pandémie a empêché les agriculteurs de partir en vacances. Par conséquent, une diminution des demandes de dépannages ainsi qu'une augmentation des missions à caractère «urgent» de plus longue durée ont été observées.

Les dépanneurs du SECADA sont intervenus lors de 81 missions au cours de l'année 2020 (107 missions en 2019). Le nombre d'heures de dépannages a quant à lui augmenté avec 9'097 heures effectuées (8'560 en 2019). Comme énoncé plus haut, les interventions à caractère «urgent» représentaient 81 % des missions effectuées (74 % en 2019). Seules cinq demandes sont parvenues au service ménager rural cette année, contre douze l'année passée. Les aides ménagères ont travail-

lé durant 217 heures (308 en 2019). Le service reste disponible en cas de maladie, d'accident ou d'absence. Les agriculteurs peuvent également bénéficier de ce service sur une longue durée pour des travaux de ménage hebdomadaires.

Cette année, le SECADA a travaillé avec 31 dépanneurs, 7 femmes et 24 hommes âgés de 19 à 71 ans. Malgré cela, l'association est constamment à la recherche de personnes prêtes à soutenir et seconder les exploitants du canton de Fribourg. Les jeunes agriculteurs mais également toutes les personnes qualifiées qui recherchent un travail d'appoint peuvent sans autre s'annoncer au secrétariat.

Les comptes 2020 de l'association bouclent dans les chiffres rouges. Cependant, dès 2021, grâce à l'excellent travail des membres du comité directeur, le SECADA pourra bénéficier d'un nouveau soutien cantonal. Cette aide permettra de retrouver une situation financière saine. Afin d'assurer la pérennité de l'association, une adaptation des tarifs et/ou des cotisations est encore fortement envisageable. (LE)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

Durant l'année 2020, le club n'a malheureusement pas eu l'occasion d'organiser la 31e édition de l'incontournable du monde de l'élevage, la «Junior Bulle Expo». L'assemblée 2020 a eu lieu par correspondance en raison de la pandémie.

Le comité a décidé d'organiser l'école suisse des jeunes éleveurs qui aura lieu durant le mois d'octobre 2021 à Grangeneuve. Cette formation a pour but d'approfondir les connaissances des jeunes éleveurs à la préparation et à la détention des animaux avant et pendant l'exposition ainsi qu'à la présentation du bétail. Elle leur permet aussi de se perfectionner dans la commercialisation du bétail.

Les passionnés d'élevage âgés de 12 à 35 ans peuvent s'inscrire au club en adressant une lettre de motivation au président, Xavier Vallélian, à Le Pâquier, ou à la Chambre fribourgeoise d'agriculture qui la transmettra au comité. (CW & LD)

Terroir Fribourg

En 2020, la production locale et le commerce de proximité ont montré toute leur importance.

Qui aurait cru que l'année 2020 nous réserve tant de rebondissements? Au moment d'écrire ces mots, ce fameux vendredi 13 mars 2020 revient à l'esprit. Ce jour-là, le Conseil fédéral a annoncé les mesures de confinement avec les fermetures des écoles, des restaurants et un grand nombre de commerces.

Le 13 mars, l'équipe de Terroir Fribourg était fraîchement rentrée du Salon International de l'Agriculture de Paris, qui avait été raccourci d'un jour, en raison des premières mesures pour lutter contre la pandémie.

La suite de l'année est malheureusement connue! Une vague de reports, d'annulations et un contexte de grande incertitude. L'été a laissé un peu de répit, le temps pour une grande partie des Suisses de découvrir ou redécouvrir certains coins de notre beau pays.

Au final, l'année 2020 aura vu l'annulation d'une grande partie des manifestations telles que Désalpes, Bénichons ainsi que le Salon Suisse des Goûts et Terroirs de Bulle.

2020 nous a tous obligés à nous réinventer. Il a été impressionnant de constater la vitesse à laquelle les producteurs et commerces de proximité ont su réagir face à cette situation inédite. Dans un temps record, des solutions de livraisons à domicile ou de commandes avec retrait au point de vente ont été mises en place! L'Association Terroir Fribourg tire son chapeau à ses membres!

Au chapitre des mesures pour lutter contre la crise économique, il faut citer l'opération «Kariyon» qui a été réalisée par l'Etat de Fribourg en injectant quatre millions de francs sous la forme de bons de réduction de 20 %. Cette mesure a bien profité à nos membres. L'Association Terroir Fribourg adresse ses vifs et chaleureux remerciements aux Directions de l'Economie et de l'Agriculture pour cette mesure de soutien. (PAB)

Société fribourgeoise d'économie alpestre

Marquées par la crise sanitaire et ses restrictions de réunions, les activités et manifestations 2021 de la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA) n'ont encore pas pu reprendre le cours normal.

Le comité s'est réuni à quatre reprises pour le développement de l'économie alpestre de notre canton. Les cours d'hiver ont été à nouveau annulés et reportés à 2022, comme la course. Afin de garder le contact avec ses membres et resserrer les liens après de nombreux mois d'éloignement, le comité a organisé une «Journée de rencontre» le 22 octobre 2021. Une centaine de membres ont participé à cette belle journée alliant une visite de la ferme des Tollaz à Estavannens, exploitée par la Famille Jacques et Fabienne Pharisa et leurs fils Loïc et Jérémy, et un repas à la Maison du Gruyère à Pringy.

L'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes ont été discutées par le comité et les montants attribués. Cette année, la SFEA a procédé à l'inspection des alpages et gîtes de la zone VI «Albeuve-Montbovon», sur la Commune de Haut-Intyamon (secteurs Albeuve et Montbovon). Cette zone allant de la plaine jusqu'aux sommets de la vallée de l'Intyamon offre une diversité d'alpages importante, allant de petits alpages proches de la vallée à de très grands alpages ou complexes d'alpages en zone d'altitude. Une situation regrettable à constater dans ce secteur est le désassujettissement de quelques beaux et grands chalets d'alpages, avec même certains chalets dont l'accès au bétail est malheureusement condamné. En raison de la météo exécrable subie jusqu'en juillet, les conditions d'estivages observées étaient très différentes selon les alpages. Si les zones plutôt calcaires ont moins souffert des quantités de pluie hors normes tombée jusqu'en juillet, les précipitations extrêmes ont rendu l'estivage parfois très



difficile dans les zones plus humides et ont mis à forte contribution les prairies, le bétail ainsi que les teneurs d'alpages. Tout ou partie de certains troupeaux ont même été désalpés prématurément, soit temporairement, soit même définitivement avant le mois de juillet. La grêle a également causé de gros dégâts à la végétation et à certaines prairies d'estivage. Le projet INTERREG, prolongé en raison de la crise sanitaire jusqu'en juin 2021, est terminé. (FM)

Association fribourgeoise des fermiers

A défaut de pouvoir rencontrer les membres lors d'une assemblée en présentiel, la gérance et le comité ont été gratifiés par une large participation à l'assemblée organisée par correspondance. En effet, plus du tiers des membres ont répondu et exprimé un soutien presque unanime aux choix du comité et aux activités de la gérance durant l'exercice écoulé. Par la consultation écrite, l'information sur l'évolution en cours est mise à disposition de tous les membres. Ainsi le comité se sent largement soutenu dans ses démarches.

Le groupe de travail et le comité de l'Association suisse des fermiers mettent tout en œuvre pour que la nouvelle organisation soit efficace et motivée. Les statuts sont prêts pour leur approbation en 2022 et la nouvelle structure est en active préparation. Pour avoir une section efficiente, les comités des trois organisations régionales ont proposé la réunification au niveau de la Romandie. Une personne de contact sera active dans le canton de Fribourg par sa présence au comité suisse. Les alémaniques du canton pourront être affiliés à la section de leur choix. D'autre part, l'activité de conseils en français ne pouvant être assurée par la gérance suisse, le service Expertises & taxations de l'Union des Paysans Fribourgeois pourra continuer d'assumer cette tâche avec compétences.

Dans le cadre du conseil, le gérant a été mandaté pour faire le constat de plusieurs états des lieux en fin de bail et arbitrer en cas de situations conflictuelles entre bailleurs et locataires. La solution est plus aisée à trouver lorsque nous pouvons intervenir en prévention assez tôt. Par contre, à la réception d'une résiliation de bail, la marge de manœuvre est trop faible. Une procédure judiciaire laisse souvent de grandes frustrations. Pour rappel, il est important d'établir un contrat écrit et de veiller à maintenir des relations au sein desquelles chaque partie trouve son intérêt. Face à certains comportements, la bonne foi ne suffit malheureusement pas. Le fermier peut aussi proposer de supporter une part des investissements ou des grosses réparations, notamment par son propre travail. Dans ce cas, une protection par un contrat de longue durée et une convention écrite s'avèrent judicieux. (JP)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

En raison de la pandémie de coronavirus, l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre a tenu son assemblée générale 2021 par correspondance.

La récolte 2020 a été désastreuse. Malgré des conditions de semis idéales, les betteraves sucrières ont été atteintes très tôt de jaunissement viral et du syndrome des basses richesses. Cette situation s'est répercutée sur les rendements. Avec 15,2 % de sucre en moyenne et moins de 70 tonnes de betteraves par hectare, le bilan est affligeant.

Après la tentative ratée d'obtenir une dérogation pour l'insecticide Gaucho, le comité a mis en place un fonds de soutien avec le Service de l'agriculture.

Tous les producteurs de betteraves ainsi que le canton versent environ Fr. 4.-- par tonne de betteraves produites au fonds. Cet argent est ensuite reversé par hectare de surface cultivée sur une base solidaire; ainsi tous les producteurs en profitent, en particulier ceux sis dans les régions au potentiel de rendement moindre. Il s'agit d'une mesure en faveur de la production qui n'exige aucune contre-prestation entraînant un manque à gagner. (JE) •

COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

La commission d'apiculture de l'UPF a siégé une seule fois en novembre 2020. L'inspecteur cantonal des ruchers, Yves Jaquet, a eu le plaisir de rapporter que la santé des abeilles dans le canton de Fribourg était en général bon, mis à part deux cas de loque américaine et un cas de loque européenne. Le rythme des contrôles annoncés s'est concrétisé en 2020, avec 100 contrôles primaires du groupe 2. En 2021, ce sera au tour du groupe 3. Avec ce tournus, chaque rucher serait contrôlé tous les huit ans.

Les projets de la Fédération fribourgeoise d'apiculture avec le soutien du Service de l'agriculture (SAgri) sont adaptés: 16 appareils pour l'application du Varrox avec une batterie intégrée seront achetés et mis en location aux apiculteurs et un char pour l'extraction du miel sera mis à disposition. Par contre, le soutien financier aux apiculteurs débutants est abandonné.

Le produit Gaucho destiné au traitement des semences de betteraves à sucre reste interdit d'utilisation, selon une décision de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). L'avenir nous dira si les alternatives proposées seront satisfaisantes, aussi bien pour les apiculteurs que pour les betteraviers. En 2020, peu de cas de feu bactérien ont été détectés, ils ont tous été éliminés: un cas à Farvagny-le-Petit, un à Le Mouret, un à Sâles (Gruyère) et deux à Tavel. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la nouvelle ordonnance fédérale sur la santé des végétaux a changé le statut du feu bactérien. L'ordonnance et la lutte ne sont obligatoires que dans certaines zones délimitées. (BA)

Commission fiscale

La rencontre entre le Service cantonal des contributions et la Commission a eu lieu fin novembre 2020. Elle a été l'occasion d'aborder des sujets délicats comme les problèmes d'évolution de fortune et les dernières jurisprudences.

L'évolution de fortune est un sujet sur lequel il vaut la peine de s'attarder. En effet, il s'agit d'un moyen utilisé par le fisc pour contrôler que les re-

venus déclarés suffisent à couvrir le train de vie du contribuable. Lorsque les revenus sont insuffisants pour justifier de l'évolution de la fortune, le fisc considère d'office que l'intégralité des revenus imposables n'a pas été déclarée et impose la différence.

L'année 2020 a, une fois de plus, vu la valeur déterminante d'inventaire du bétail augmenter. La hausse est de Fr. 100.-- pour une vache laitière, faisant monter sa valeur fiscale à Fr. 2'400.--.

Dès l'année 2020, les frais de démolition des immeubles privés deviennent déductibles en tant que frais d'entretien à condition que la nouvelle construction garde le même usage que l'ancienne.

Toutes les hausses ne sont heureusement pas au détriment des contribuables. En effet, dès la période 2021, la déduction des frais de garde des enfants passe de Fr. 6'000.-- à Fr. 12'000.-- et le forfait pour les primes d'assurance-maladie augmente de Fr. 4'380.-- à Fr. 4'810.-- par adulte. (MB)

Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Annoncée depuis plusieurs années, la révision de la formation initiale du champ professionnel de l'agriculture a progressé concrètement au cours de l'année 2021. Les premiers contours de ce que sera la formation pour l'agriculture se dessinent. Après plusieurs mois de discussions, le comité de l'organisation du monde du travail, l'OrTra Agri-AliForm a validé par principe un modèle avec trois ans de formation de base et une année d'orientation. De nombreuses réponses à des questions encore en suspens doivent être données avant que les principes de la future formation agricole soient connus.

L'UPF défendait une durée de formation uniforme de quatre ans devant répondre aux défis et exigences croissantes auxquels sont soumises les exploitations agricoles. La commission de formation de l'UPF a pris connaissance de l'évolution du projet et certains de ses membres participent activement aux discussions organisées par AgriAliForm. (FM) •



COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

Chassot André, CCA

Cottet Charles, 3e arrondissement forestier, Bulle

Jacquat Anne-Claude, Corserey, présidente

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

Monney Raphaël, Fiaugères, apiculteur

Ruggli Dominique, CCA

Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

Bovet Marc, CFA

Castella Benoît, EEC

Glauser Fritz, UPF

Losey Michel, Sévaz

Maillard Cédric, EEC, secrétaire

Ménétrey Frédéric, CFA

Remy André, CFA, président

Sturny Héribert, EEC

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

Carrard Serge, Châtillon

Favre Edgar, Le Crêt

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond, vice-président

Ménétrey Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Pochon Olivier, Châtillon

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Monney Laurent, invité CFTN

Ruggli Dominique, invité CCA

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond

Ménétrey Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Monney Laurent, CFTN, coordinateur invité

CCA: Centre de conseils agricoles

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture

CFTN: Centre de formation des métiers de la terre et de la nature

EEC: Economie d'entreprise & comptabilité

SAAV: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Etat des membres à fin octobre 2021

MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV

Corminboeuf Pascal, Domdidier
Forcel Locat Altorquil
Fasel Josef, Alterswil
Maillard Francis, Marly

DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV

Bise Sébastien, Cheyres	Ménétrey Frédéric, Estavayer-le-Lac
Braillard Frédéric, Besencens	Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez
Brönnimann Charles, Onnens	Perler Hans, Guschelmuth
Brügger Adrian, Düdingen	Piller Judith, Oberschrot
Buchs Henri, Cerniat	Schafer Denise, Wünnewil
Chassot Murielle, La Tour-de-Trême	Schöpfer Lukas, St. Antoni
Fragnière Elie, Gumefens	Schwab Friedrich, Kerzers
Gapany Olivier, Echarlens	Spahr Daniel, St-Aubin
Magnin Régis, Ursy	Zbinden Marc, Zumholz
Maudonnet Vincent, Bossonnens	•

3 sièges vacants

3 vakante Sitze





COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

	Andrey Pascal, Cerniat
	Bapst Jean-Bernard, Cormagens
	Bapst Philippe, Ependes
	Blaser Martin, Granges-Paccot
	Borcard Jean-François, Grandvillard
	Bosson Frédéric, Siviriez
	Brügger Adrian, Düdingen
*	Chassot Murielle, La Tour-de-Trême, vice-prés.
	Cotting René, Châtonnaye
*	Gapany Olivier, Echarlens
*	Glauser Fritz, Châtonnaye, président
	Jungo Alain, Tentlingen
*	Maudonnet Vincent, Bossonnens
	Moser Michael, Kerzers
	Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez
*	Perler Hans, Guschelmuth, vice-président
	Piller Judith, Oberschrot
	Pittet Etienne, Romont
*	Schafer Denise, Wünnewil
	Schnyder Thomas, Bösingen
	Schöpfer Lukas, St. Antoni
*	Spahr Daniel, St-Aubin
*	Yerly Gabriel, Berlens

Invités avec voix consultative:

Gäste mit beratender Stimme:

Andrey Beat, CFA/FLK

Castella Didier, DIAF/ILFD

Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA

- * Ménétrey Frédéric, CFA/FLK

 Toffel Pascal, Grangeneuve

 Zahnd Roland, Wünnewil
- * Membres du comité directeur
- * Mitglieder des Direktionsausschusses

CFA/FLK:

Chambre fribourgeoise d'agriculture Freiburgische Landwirtschaftskammer

DIAF/ILFD:

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft

SAgri/LwA:

Service de l'agriculture Amt für Landwirtschaft

Etat des membres nommés à fin octobre 2021 Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2021

